



FORCE DOIT RESTER A LA LOI !

Le 05 novembre 2020

Le bureau local Force Ouvrière constate une escalade inquiétante de la violence au sein de notre de notre établissement pénitentiaire.

Ainsi, notre organisation professionnelle a interpellé notre ministre de la justice sur le projet de loi d'interdiction des réductions de peines aux auteurs d'agressions sur les forces de l'ordre.

Pour **Force Ouvrière** les personnels pénitentiaires doivent intégrer de plein droit ce dispositif qui a une portée dissuasive et vise à lutter contre leurs auteurs pour ramener un peu de sérénité dans notre profession.

Dans l'attente, les personnels font front à cette « chienlit carcérale », véritable bombe à retardement qui mine davantage le moral des troupes.

Ainsi, sur le bâtiment D3 lors du service de nuit vers 03h50, l'agent en poste au PCI reçoit un appel inquiétant d'un détenu répertorié DCSR qui les menace avec les propos suivants « Je suis soutenu par des millions de personnes, je vous mets en garde que si on ne libère pas, il va y avoir des dégâts ». Avant de rajouter c'est quoi une ceinture d'explosive et de préciser « ça va être chaud pour vous » !

Pour rappel, l'ensemble du territoire a été relevé au niveau « sécurité renforcée – vigilance attentat » au regard de la hauteur de la menace terroriste.

Dans ce contexte et au vu du profil du détenu les ERIS et une équipe cynotechnique ont été dépêchés sur place et le parquet avisés en temps réel de la situation.

Les investigations menées par nos équipes spécialisées ont permis de lever le doute et de placer ce détenu en garde à vue pour ces menaces faisant l'apologie au terrorisme.

Pendant l'intervention des ERIS, un détenu se trouvant sur le même étage a menacé de « planter » un surveillant. Une réponse ferme a été envoyée par la direction avec la mise en prévention immédiate.

Cet incident a fortement bouleversé le fonctionnement de la structure et notamment les différents mouvements en internes, nos collègues ELAC ont été sollicités en renforts dans le dispositif mis en place. L'équipe de nuit a été libérée vers 9h00 et les agents ont été débriefés sur la gestion de cet incident.

Le bureau local Force Ouvrière félicite l'ensemble des personnels ainsi que la direction sur les décisions prises dans la gestion de cet incident en service de nuit et qui a mobilisé beaucoup de ressources humaines.

Par ailleurs, nous apprenons sur le bâtiment D5 vers 9h20 deux de nos collègues ont été agressés par un détenu lors de la mise en place des promenades.

Bilan : 2 agents fortement traumatisés qui ont reçu plusieurs coups de pieds de la part du détenu lors de l'intervention. Les agents ont été pris en charge et conduits aux urgences.

Ils se plaignent de nombreuses douleurs localisées au niveau du dos, du tibia, de la cheville et des bras !

Bien entendu nous les accompagnerons dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires. Et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le bureau local Force Ouvrière condamne ses agissements, ses intimidations, ses violences qui visent à déstabiliser notre institution en créant le trouble. Plus que jamais la solidarité pénitentiaire doit être au rendez-vous !

Le bureau local Force Ouvrière demande à chacun de prendre sa part de responsabilité dans la crise pénitentiaire que nous subissons actuellement.

Soyez rassuré **le bureau local Force Ouvrière** prendra sa responsabilité à vos côtés pour préserver vos conditions de travail et de sécurité.

Le bureau local FO